

MISSION DE SERVICE CIVIQUE A FAYET-LE-CHÂTEAU (PUY-DE-DOME)

Thème : SOLIDARITÉ

Organiser du temps de partage/apprentissage : lutte contre la fracture numérique

Le cadre de la mission est centré sur l'animation de l'espace numérique partagé de la commune, sur l'accompagnement au numérique de personnes diverses. Le jeune accueilli sera accompagné/formé par des personnes internes à la mairie, des citoyens volontaires ou des personnes ressources extérieures.

- À partir du 1er juillet 2022
- Pendant 9 mois

Cette mission est proposée par :

Commune De Fayet Le Château - 35 rue de la croix St Barthélémy - Le bourg - 63160 Fayet-le-Château

Tél. 04.73.70.93.04 / secretariat@fayetlechateau.fr

Référence : annonce n° M220017966 publiée le 25 avril 2022

Objectif citoyen

La création d'un espace numérique partagé doit permettre à chaque citoyen d'accéder à l'autonomie par le numérique. La présence d'une personne en service civique permettra l'accueil de l'ensemble de la population, l'accompagnement des personnes en difficulté numérique.

Actions au quotidien

Sensibiliser les habitants aux langages/usages basiques du numérique en les accompagnant dans leurs démarches administratives d'accès aux droits : utiliser les outils numériques. Mettre en place des outils d'évaluation : suivi de l'activité du lieu et auto-évaluation de la progression des acquis. Participer au développement de l'espace, mettre en place des animations/jeux pour enfants, adolescents et seniors. Créer des pages spécifiques sur le site de la commune et des liens vers les réseaux sociaux. Favoriser l'accès au télétravail.

Formations obligatoires

Pendant sa mission, le volontaire bénéficie de la formation certifiante PSC1 pour acquérir les gestes de premiers secours et d'une formation civique et citoyenne (contenu et format variables selon l'organisme d'accueil : conférence, débat...). Ces deux formations doivent obligatoirement être organisées par l'organisme d'accueil et réalisées pendant la période d'engagement en Service Civique.

Tutorat et accompagnement

Le volontaire est également accompagné par un tuteur référent au sein de l'organisme d'accueil pour mener à bien sa mission. Le tuteur aide également le volontaire à réfléchir à son projet d'avenir à l'issue de son Service Civique et réalise son bilan nominatif.

Capacité d'initiative

Le volontaire en Service Civique peut être force de proposition et faire évoluer le contenu de sa mission.